

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juin 2021

PLFR POUR 2021 - (N° 4215)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CF135

présenté par

M. Charles de Courson, M. Castellani et Mme De Temmerman

AVANT L'ARTICLE PREMIER

Avant l'article premier, à l'intitulé de la première partie, substituer aux mots :

« de l'équilibre »,

les mots :

« du déséquilibre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement permet de modifier l'intitulé de la première partie pour le rendre plus réaliste sur l'état dégradé de nos finances publiques.

L'idée d'un équilibre financier n'est plus qu'une illusion hors d'atteinte pour l'Etat. Face aux propositions du Gouvernement, aux crédits supplémentaires et à l'absence totale de pilotage des dépenses, il est préférable de parler des conditions générales du déséquilibre financier.